

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU 28 FEVRIER 2023

### L'égalité économique au cœur du débat sur les retraites

**Le projet de réforme des retraites a, une fois de plus, mis en lumière les grandes inégalités de carrière entre les femmes et les hommes.**

Même si la moyenne d'âge de départ à la retraite des femmes reste légèrement inférieure à celle des hommes en raison des trimestres accordés à celles qui ont eu des enfants, **le recul à 64 ans de l'âge légal de départ à la retraite allongera davantage la durée d'activité des femmes que celle des hommes.**

**Leur niveau de retraite restera aussi, hélas, inférieur à celui des hommes tant que n'auront pas été corrigés tous les éléments qui impactent négativement leur parcours** : inégalités des salaires, filières moins bien rémunérées, arrêts d'activité pour charges familiales (systèmes de garde trop coûteux ou insuffisants en nombre et en répartition sur le territoire), recours accru au temps partiel, mauvaise répartition de la charge domestique qui freine l'accès des femmes aux responsabilités.

**Le Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes appelle à des mesures correctrices d'urgence pour permettre une égalité réelle entre les femmes et les hommes tout au long de la vie.**

**A ce titre, le traitement des inégalités professionnelle doit être un enjeu central du *plan égalité* qui sera présenté le 8 mars prochain par le gouvernement.**

**En attendant d'indispensables réformes structurelles, le Sénat, à l'occasion du début de la discussion du projet de réforme des retraites ce jeudi 2 mars, a la possibilité de proposer des mesures immédiates contribuant à compenser les écarts actuels entre les femmes et les hommes.**

Contact :

[haut-conseil-egalite@pm.gouv.fr](mailto:haut-conseil-egalite@pm.gouv.fr)

01 42 75 86 91